Informations diverses

Nous rappelons les autorisations d'urbanisme en vigueur
Pour les piscines :
- en dessous de 10 m2 : il y a une dispense de formalité sauf si la piscine est recouverte d'un abri d'une hauteur de 1,80 m, dans ce cas, une déclaration préalable de travaux est à faire en mairie.
- de 10 m2 à 100 m2, une déclaration préalable de travaux sauf si elle est recouverte d'un abri d'une hauteur de 1,80 m, dans ce cas un permis de construire est à déposer.
- pour les piscines de plus de 100 m2, un permis de construire est indispensable
- Pour les abris de jardin, annexe à l'habitation, garage, etc…
- Entre 5 et 20 m2, une déclaration préalable de travaux est à faire.
- Au-delà de 20 m2, un permis de construire est à demander sauf si la construction est située en zone U du PLU (plan local d'urbanisme) où le seuil est élevé à 40 m2.

Les travaux soumis à déclaration préalable sont : réfection de toiture, ravalement de façades, création de nouvelles ouvertures, remplacement de menuiseries.
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie au 05 65 37 84 78

En septembre, le restaurant le Relais de Maure va réouvrir avec Béatrice Babonneau et Didier Chadapaud qui succèdent à Bruno et Dominique avec une cuisine semblable. Nous leurs souhaitons la bienvenue ainsi qu'un commmerce florissant.

Le restaurant de la pisciculture du Blagour est ouvert à midi, du 26 juin au 5 septembre, du lundi au dimanche.
Réservation souhaitée au 05 65 37 83 93

La ferme du Dariben organise tous les jeudis matin à 10 h en juillet et aout, une visite de son jardin et de son atelier sur réservation au 06 25 01 01 45.

Etat civil

Décès :
- Le 25 avril de Mme Gilberte Chapou demeurant au Soulage
- Le 15 mai de M. Jacques Nouaillac demeurant aux Chauprades

Nos sincères condoléances aux familles.

Rédaction : J. HIRONDE BONNET, T. LEYMARIE, E. MAGNE, E. MAURY, P. SCHIEX
Réalisation & Impression ATELIER 46 - SOUILLAC

LACHAPELLE Info

Mot du maire

Nous voici parvenus aux premiers jours de cet été 2021.
Nous l'attendions tous, et surtout nous attendions avec impatience la fin des contraintes, des feuilles de déplacement, des horaires de couvre-feu, des masques dans la rue, en souhaitant vivement que la fin de la pandémie soit rapidement à l'horizon.
Nous avons réuni les associations de la commune afin de voir ensemble comment relancer les manifestations festives qui nous donneront l'occasion de se retrouver, convivialement, ce qui manque à beaucoup d'entre nous et que nous attendons tous.
Un calendrier a été établi, dont vous trouverez les détails dans ce journal.

Je veux remercier vivement toutes les nombreuses personnes bénévoles qui travaillent dur et avec enthousiasme dans les diverses associations de la commune, pour organiser ces moments uniques de fêtes.
Par ailleurs afin de les encourager, je vous conseille à vous toutes et tous, de faire le petit effort qui consiste à participer par votre présence aux festivités, et ainsi marquer notre volonté commune d'effacer la fin de ce si désagréable confinement.
Que cet été 2021 soit le temps de joyeuses rencontres et de bons moments partagés.

Bien à vous
Ernest Maury

Reprise très agréable des manifestations, ici le vide grenier organisé par le comité des fêtes.

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE communauté de communes

JUILLET 2021 – n° 81

Actions municipales

Le devis concernant l'agrandissement du cimetière de Reyrevignes vient d'être signé.
Les travaux seront réalisés en partie par l'APIE et les employés communaux se chargeront des aménagements paysagers.

Le cabinet d'architecture VILATTE a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation énergétique de notre école.

Les travaux « cœur de village » de Lachapelle-Haute devraient débuter au mois de septembre. L'entreprise Marcouly sera en charge de ces travaux. Une réunion d'informations avec CAUVALDOR et la mairie et les riverains va être organisée rapidement.

Suite aux dégâts occasionnés sur la voirie lors des travaux sur la voie ferrée, après un constat d'huissier, l'entreprise Miane et Vinatier a remis en état la chaussée au Grézal et à l'embouchure du Chabournac.

L'emprunt effectué pour la rénovation du quartier des Champs a été renégocié générant une économie de près de 14.000 euros.

L'équipe municipale souhaite rouvrir des chemins ruraux afin de définir des circuits de randonnée accessibles à tous sur la commune. De ce fait, lors de la journée mondiale de l'environnement, une petite équipe de bénévoles a entrepris le débroussaillage de 400 m environ, de végétations au lieu-dit « Les Maisons Rouges ».

Les agents communaux vont réaménagé le boulodrome du viaduc de Lamothe avec bordures, éclairage et végétations. Des rencontres amicales ont lieu le vendredi à partir de 20 h 30, avec Alain Picard comme animateur. D'autre part, à proximité de l'école la jachère est bien fleurie et des framboisiers ont été plantés.

Manifestations

Les ainés ont repris leurs habitudes tous les mardis après-midi au foyer rural de 14 h à 17 h et seront présents en juillet et aout. La bibliothèque est ouverte à toutes et tous.

Samedi 3 juillet, les Archers du Pays de Souillac organisent avec le comité départemental de tir à l'arc, une compétition mixte au stade à partir de 14 h.

Le vendredi 7 juillet, notre aventurière en 4L locale, Coraline Marcenac et son amie Charlène Reliat, nous proposent des barquettes de paëlla à 9,50 € (préparée par Papa Paëlla) à récupérer à partir de 18 h 30 sur la place du marché, uniquement après réservation au 06 37 49 43 03 avant le 7juillet . Quelques tables seront installées (apporter vos couverts) et une buvette sera proposée. Les fonds serviront à financer leur projet humanitaire - le Trophy 4L - à travers le désert Marocain pour apporter des fournitures scolaires, du matériel médical et des aides financières pour des équipements dans des écoles Maghrébines, en février 2022.

Samedi 17 juillet, Jo Faurel organise à partir de 14 h, un concours de pétanque dans son camping du Lac Rouge avec grillades en soirée sur réservations au 06 82 92 55 67.

Vendredi 28 juillet, marché gourmand sur la place de Lamothe Timbergue avec initiation au tir à l'arc et buvette.

Mardi 3 août, une séance de cinéma en plein air est prévue sur l'esplanade de la salle polyvalente, avec projection du film « c'est quoi cette mamie?! » à la tombée de la nuit. A partir de 19 h, possibilité de restauration avec un petit marché des producteurs, marché artisanal et animation avec le jeu « Lot'trotteurs » sur le patrimoine local.

Dans le cadre de ses animations autour du marais de Cléjoul à Lamothe Timbergue, classé espace naturel sensible, le conseil départemental organise **jeudi 5 août** à 9 h 45, une visite insolite : « Menons l'enquête : les plantes qui grattent, qui tachent, qui pètent, qui puent, qui collent, qui piquent…. et qui voyagent ». Inscription obligatoire sur le site de Lot.fr

Vendredi 13 août, à partir de 19 h, à l'extérieur de la salle polyvalente, marché gourmand organisé par le comité des fêtes, avec musique et feu d'artifice.

Samedi 14 août, concours de pétanque au boulodrome, à partir de 18h30 sur inscriptions au 06 42 16 86 44, sous le viaduc de Lamothe, proposé par le comité des fêtes.

Dimanche 15 août, fête du pain, à Reyrevignes, avec cuisson à l'ancienne du pain dans le four communal, messe à 11 h dans l'église Sainte Madeleine, buffet campagnard au Lac Rouge, uniquement sur réservations au
06 70 42 59 27. …..

Pensez à préparer vos créations, pour l'exposition des talents et savoir-faire auzacois, qui se tiendra à la salle polyvalente, les 30 et 31 octobre et inscrivez-vous au : 06 70 42 59 27.